

UNIVERSITÉ
SAVOIE
MONT BLANC

RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2018



L'université Savoie Mont Blanc entend être exigeante envers elle-même, exemplaire et efficiente. Elle marque en permanence sa volonté de proposer puis de mener des projets et des expérimentations en interne et sur son territoire. À ce titre, la modernisation des campus et de leur gestion, de même que leur intégration dans les politiques urbaines est un enjeu majeur pour l'université mais aussi pour le territoire des Savoie sur lequel elle s'étend en terme d'attractivité dans un contexte annoncé de dévolution du patrimoine.

LE PATRIMOINE

CONDUIRE LE DÉVELOPPEMENT IMMOBILIER (PAT1)

Actualiser régulièrement le schéma pluriannuel de stratégie immobilière (SPSI)

La phase de diagnostic du SPSI est terminée. La partie sur la stratégie immobilière a été engagée et sera finalisée sur la base des conclusions du schéma directeur immobilier du campus de Jacob-Bellecombette validées en 2018 en comité de pilotage.

Le représentant régional de la politique immobilière de l'État (RRPIE) a été invité en décembre dans les locaux de l'USMB pour une réunion de travail avec le vice-président en charge du patrimoine, le directeur du patrimoine et le conseiller technique de la rectrice de l'académie de Grenoble, afin de lui présenter l'état d'avancement de la réflexion sur le SPSI avant la phase finale de rédaction. Les principes de stratégie immobilière exposés ont été approuvés par le RRPIE :

- optimiser l'occupation de notre patrimoine immobilier et foncier ;
- assurer une maintenance de qualité et rénover le patrimoine dans une logique de maîtrise des coûts de fonctionnement ;
- poursuivre l'adaptation et le développement immobilier des campus pour répondre aux nouveaux besoins notamment par les opérations immobilières engagées dans le CPER et le PIP ;
- améliorer la qualité de vie et l'attractivité de nos campus en développant des actions innovantes et croisées sur notre patrimoine autour de la transition énergétique, la transition écologique et la transformation numérique.

Le document final devra être validé en conseil d'administration après avoir été discuté avec le rectorat. Il sera ensuite transmis pour validation à la Direction de l'Immobilier de l'État.

Établir un schéma directeur immobilier par site

La dernière partie du schéma directeur immobilier du campus de Jacob-Bellecombette a été finalisée en septembre 2018. Un comité technique s'est réuni en novembre 2018 pour valider les conclusions et préparer le comité de pilotage politique validant la stratégie de restructuration du campus pour les 20 prochaines années.

Une étude préalable pour la restructuration du bâtiment de la présidence, rue Marcoz à Chambéry, a été réalisée entre mars et octobre 2018 en parallèle de l'étude sur schéma directeur immobilier du campus de Jacob-Bellecombette. Elle a permis d'intégrer les besoins de restructuration dans une logique globale de recomposition des activités et des implantations situées sur le bassin chambérien.

Des pistes de réflexion ont été engagées pour la restructuration du campus du Bourget-du-Lac. Par ailleurs, les partenaires locaux ont été approchés pour initier une réflexion sur l'évolution à venir du campus d'Annecy en prenant en compte l'accroissement futur de l'activité sur ce campus.

Adapter les services et s'attacher des compétences externes pour mener à bien les opérations de restructuration et extensions

Le service administratif de la direction du patrimoine a été mis en place. Il s'est progressivement structuré et a permis d'instaurer des collaborations renforcées avec les services de la direction des affaires financières.

La réflexion sur la structuration des services d'exploitation de campus et la création d'un service de conduite d'opération s'est poursuivie. À la suite du départ d'un ingénieur conducteur d'opération, une nouvelle organisation a été mise en place pour renforcer la partie consacrée au développement des projets immobiliers. Le recrutement d'un nouvel ingénieur expérimenté en matière de gestion de projet a été réalisé dans ce cadre.

En 2018, les opérations de constructions et de restructuration ont conduit à créer 3 500 m² de surface supplémentaire : il s'agit du bâtiment 2 sur le campus

du Bourget-du-Lac, occupé par l'école d'ingénieur Polytech. En parallèle, 444 m² de locaux ont été libérés dans le bâtiment 20 sur le même campus (voir indicateur PA-IC14). Ce bâtiment, situé rive gauche de la rivière Leysse, est à terme destiné à la destruction, les locaux universitaires devant se concentrer sur la seule rive droite. Pareille augmentation du patrimoine ne peut se justifier que par la croissance des effectifs étudiants et l'abandon de bâtiments vétustes aux coûts de fonctionnement anormaux.

MAINTENIR, OPTIMISER, MODERNISER LE PATRIMOINE IMMOBILIER (PAT2)

Définir un programme pluriannuel d'investissement, de modernisation et d'adaptation

L'instance de concertation sur les besoins des usagers en matière d'investissements nécessaires pour l'adaptation des locaux n'a pu être mise en place en 2018. Néanmoins une première concertation sur les projets d'investissement et de modernisation à mener pour l'année suivante a été initiée sur le campus d'Annecy, préfigurant les contours d'un comité directeur à mettre en place. Cependant la direction du patrimoine a poursuivi son travail de définition des besoins en matière de grosse maintenance, de gros entretien renouvellement (GER) et d'adaptation réglementaire des locaux (accessibilité et sécurité), tout en intégrant les opérations d'adaptation fonctionnelles liées aux projets pédagogiques notamment à la suite de la libération des anciens locaux occupés par Polytech sur le campus du Bourget-du-Lac et de l'accompagnement du déploiement d'équipements pédagogiques sur le campus de Jacob-Bellecombette.

Le déploiement de la signalétique s'est poursuivi d'une part par l'équipement du nouveau bâtiment Polytech livré sur le campus du Bourget-du-Lac et d'autre part par l'étude d'une signalétique commune et homogène sur les trois bibliothèques universitaires dont la réalisation sera opérée en 2019.

Maintenir un parc immobilier conforme aux normes (sécurité et accessibilité)

Les actions prévues de maintenance courante et curative des équipements de sécurité ont toutes été engagées, ainsi que des actions correctives sur les sorbonnes non conformes. Les bâtiments de l'université ont tous reçu un avis favorable à la poursuite de l'exploitation par les commissions locales de sécurité. Deux opérations importantes en matière de sécurité ont été réalisées :

- remplacement du système de sécurité incendie de l'IUT de Chambéry ;
- mise en sécurité de l'amphithéâtre extérieur du bâtiment Polytech à Annecy.

La mise à jour des diagnostics techniques amiante a été engagée en commençant par le campus du Bourget-du-Lac et se poursuivra l'année prochaine.

Des actions d'amélioration de l'accessibilité ont été menées notamment sur les bâtiments IUT et Polytech à Annecy, ainsi que sur le bâtiment 19 à Jacob-Bellecombette.

12 bâtiments disposent d'une attestation de conformité totale aux règles d'accessibilité, soit environ 25 % des surfaces de l'université. Le reste des bâtiments dispose d'une accessibilité partielle et seront à traiter dans le calendrier de l'agenda d'accessibilité programmé (Ad'AP) avant 2022. Un seul bâtiment reste totalement inaccessible : le bâtiment 21 à Jacob-Bellecombette.

Moderniser les infrastructures en accompagnement de la transformation numérique, pédagogique et de l'évolution des besoins de la recherche

La modernisation du réseau WiFi a été globalement achevée en 2017. Néanmoins, la direction des systèmes d'information a opéré le remplacement récurrent de bornes obsolètes et une extension de la couverture a été finalisée pour le nouveau bâtiment Polytech du Bourget-du-Lac, pour l'IUT d'Annecy et pour l'IUT de Chambéry, avec remplacement des concentrateurs VPN.

La migration des réseaux vers le 10 Gb s'est poursuivie avec l'évolution des actifs « cœur de réseau » des trois campus, et l'évolution de toutes les liaisons inter-bâtiments.

La DSI a développé l'ingénierie et mis en place une nouvelle infrastructure de virtualisation du poste de travail. La migration de tous les clients légers du site de la présidence vers cette nouvelle infrastructure a été réalisée. Elle a également permis la mise en place du télétravail au profit d'une vingtaine de personnes. Le passage à Windows 10 s'est poursuivi pour les postes administratifs et pour les salles pédagogiques. Le

marché des copieurs ayant été renouvelé, 40 nouvelles machines ont été connectées au réseau en 2018. Enfin, l'USMB s'est raccordée au réseau interministériel d'État (RIE), socle du système d'information de l'État.

Optimiser l'utilisation des locaux afin d'atteindre les cibles nationales de taux d'occupation

La correspondante *ADE Planet* (logiciel de gestion des espaces immobiliers) au sein de la direction du patrimoine est désormais totalement reconnue et la poursuite de la collaboration fructueuse des participants du groupe de travail confirme cette légitimité. Le travail sur les règles de bonne occupation des locaux et de bilan d'occupation des locaux de bureau a été engagé en fin d'année et se poursuivra sur l'ensemble de l'année 2019. Une première expérience est à mener sur le campus d'Annecy qui pourrait ensuite se généraliser sur l'ensemble du patrimoine.

Le groupe de travail *ADE Planet* a poursuivi son action sous la direction de la correspondante fonctionnelle *ADE*. De nouvelles mesures d'optimisation ont été mises en place, ainsi qu'une refonte complète du cahier de formation et de référence sur l'utilisation de l'outil *ADE*.

Une analyse a été réalisée sur les locaux mutualisables dont la gestion pourrait être intégrée sur *ADE*. Une extension d'*ADE* a été proposée par l'éditeur du logiciel pour répondre au besoin de réservation mais celle-ci n'a pu être testée.

L'indicateur PA-IC13 présente l'évolution des taux d'occupation des locaux des locaux d'enseignement, qui sont en légère hausse par rapport à 2017 mais en retrait par rapport à 2016, ce qui conduit à interroger certaines demandes de création de nouvelles surfaces d'enseignement.

VALORISER LE PATRIMOINE IMMOBILIER (PAT3)


Mettre en place une organisation dédiée et assurer la promotion des espaces valorisables

Une structure identifiable est en place au sein du service administratif de la direction du patrimoine depuis 2017. La procédure de mise à disposition des locaux a été clarifiée et expliquée aux différents services qui instruisent des demandes (services logistiques, service des sports, service administratif patrimoine). L'ensemble du traitement des demandes fait l'objet d'une procédure identique pour tous les sites. Le processus de mise à disposition des locaux a été revu et complété pour gagner en souplesse et en facilité de compréhension pour les usagers de l'établissement mais également pour les potentiels utilisateurs. Les tarifs de mise à disposition ont été totalement revus en intégrant les nouveaux espaces

sportifs ouverts sur le campus de Jacob-Bellecombette et avec une grille tarifaire plus en adéquation avec les tarifs pratiqués par les structures sportives de même type. Le conseil d'administration a voté en juillet 2018 de nouveaux tarifs de mise à disposition de locaux universitaires à des tiers extérieurs et des modalités simplifiées, laissant plus de marge de manœuvre à la direction du patrimoine.

En ce qui concerne les locaux sportifs, l'USMB dispose d'installations propres spécifiques de qualité sur les sites du Bourget-du-Lac et de Jacob-Bellecombette. Il a été décidé d'en confier la gestion au service des sports qui était le mieux à même, par ses compétences spécifiques, de valoriser ces installations en lien avec les collectivités publiques et les structures du sport fédéral, en nouant des relations de confiance, et en favorisant les activités qui préservent les installations. De nombreuses rencontres avec les municipalités, mais aussi avec des comités départementaux (escalade, badminton) et des représentants de la ligue Auvergne-Rhône-Alpes de tennis ont permis la visite des installations, l'étude des besoins des clubs sportifs et la mise en place de conventions à partir des tarifs votés. Un personnel administratif, anciennement affecté à la direction du patrimoine, est en charge du suivi administratif, les conventions continuant à être établies par la direction du patrimoine. Ainsi, l'espace Émile-Allais (Bourget-du-Lac) est maintenant loué de façon régulière aux clubs de judo, de badminton, de handball et de football. L'ACS (association sportive des entreprises de Savoie-Technolac) loue depuis des années sur des créneaux horaires des terrains extérieurs, la salle de danse ou la salle omnisports. La halle des sports de Jacob est régulièrement louée à la demande de clubs de tennis et l'UNSS utilise également ces installations de façon ponctuelle.

Ce transfert de gestion au service des sports devrait permettre de favoriser l'ouverture des installations sportives, y compris en fin de semaine (samedi matin pour cette année). Si ces démarches visent à générer quelques recettes, elles portent aussi la volonté de consolider qualitativement les relations avec les collectivités partenaires. Le service des sports réfléchit au développement de ces espaces par la mise en place de système vidéo pour rendre ces installations plus performantes en termes d'apprentissages. Ce système permettrait d'attirer aussi des clubs professionnels dans les phases de préparation. Des contacts ont été engagés pour que les installations du Bourget-du-Lac servent de « base arrière » pour l'accueil de délégations étrangères dans la perspective des jeux olympiques de Paris en 2024 en s'associant avec la ville d'Aix-les-Bains. Par ailleurs, un catalogue accessible sur le site web de l'USMB montrant l'ensemble du potentiel que peuvent représenter ses installations est en cours de conception en lien avec la direction du patrimoine. L'enjeu est de pouvoir attirer des événements nationaux et des délégations internationales. Dans ce contexte, une offre commune de l'USMB, des collectivités et du CROUS, permettant de proposer un ensemble



d'installations complémentaires (logements universitaires, hippodrome, golf, piscine, etc.) serait un atout pour l'ensemble du territoire.

ENGAGER L'USMB DANS LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET L'ÉCO-RESPONSABILITÉ (PAT4)

Appliquer et faire vivre le référentiel d'objectifs énergétiques performants (RT 2020) pour les opérations de construction

Le référentiel RT 2020 a évolué en 2018 notamment en ce qui concerne le choix des matériaux à utiliser lors d'une opération de construction mais également pour correspondre sur le volet énergie et environnement au label E+C-. Il inclut aussi l'étude du recours aux énergies renouvelables (EnR) ainsi qu'à l'autoconsommation. Les règles définies dans ce référentiel ont été prises en compte dans les programmes de tous les nouveaux projets, mais également dans le projet de maison de l'action publique et internationale (MAPI), engagé sur le campus d'Annecy et pour lequel le dossier d'expertise a été validé en conseil d'administration du 27 février 2018.

Développer le suivi et le pilotage des installations techniques

Le bâtiment de la halle de sports de Jacob et le bâtiment Polytech du campus du Bourget-du-Lac livrés en 2018 disposent d'outils de pilotage énergétique performants, intégrés aux systèmes déjà existants.

La mise en place d'outil de comptage énergétique sur les nouveaux bâtiments a été étudiée mais leur configuration n'a pu être totalement finalisée en l'absence d'expert interne pour définir les objectifs et suivre le projet. Le comptage et le suivi des énergies nécessitent de mettre en place une structure adaptée au sein de la direction du patrimoine, intégrant le recrutement d'un manager de flux.

Établir une feuille de route à partir d'un projet emblématique fédérateur

Dans le cadre du projet *Respire*, les groupes de travail sur les éco-campus (GECO) qui associent, dans une démarche inter-disciplinaire, les responsables de composantes, des experts de laboratoires, des étudiants motivés par ces enjeux ainsi que des représentants des collectivités locales et du CROUS, ont permis de faire émerger des idées versées au profit

d'un plan d'actions général avec une vision et des échéances (voir graphique ci-contre). Ces réflexions et projets sont ensuite soutenus par la direction du patrimoine pour des expérimentations. Plusieurs actions portant sur la rationalisation de la réponse aux besoins énergétiques sur les opérations existantes ou à venir, l'intégration des énergies renouvelables et la préservation de la biodiversité ont été menées. Il est ainsi possible de citer :

- l'établissement et l'achèvement d'un référentiel devant servir de cadre à toute opération de rénovation et de construction ;
- une analyse par besoins énergétiques des bâtiments et par sites ;
- l'amélioration continue de l'efficacité énergétique de certains bâtiments ;
- la réalisation de la première installation solaire en autoconsommation ;
- un diagnostic sur la biodiversité du campus de Jacob-Bellecombette en collaboration avec la licence professionnelle Valpesmont (valorisation des produits et des espaces de montagne) dans le cadre d'un projet étudiant tuteuré ;
- l'installation d'un rucher sur le campus de Jacob-Bellecombette ;
- la signature d'un accord de partenariat avec la ligue de protection des oiseaux.

Ces actions devraient prendre encore plus d'ampleur à l'avenir et les réflexions menées par les GECO devraient bénéficier d'un soutien de la direction des études et de la vie étudiante (DEVE) et de la commission vie étudiante et de campus de l'USMB. Elles pourraient renforcées en participant à des appels à projets nationaux, par exemple « Tour de France Agir Ensemble » lancé fin 2018.

Rénover ou remplacer les équipements pour diminuer les consommations

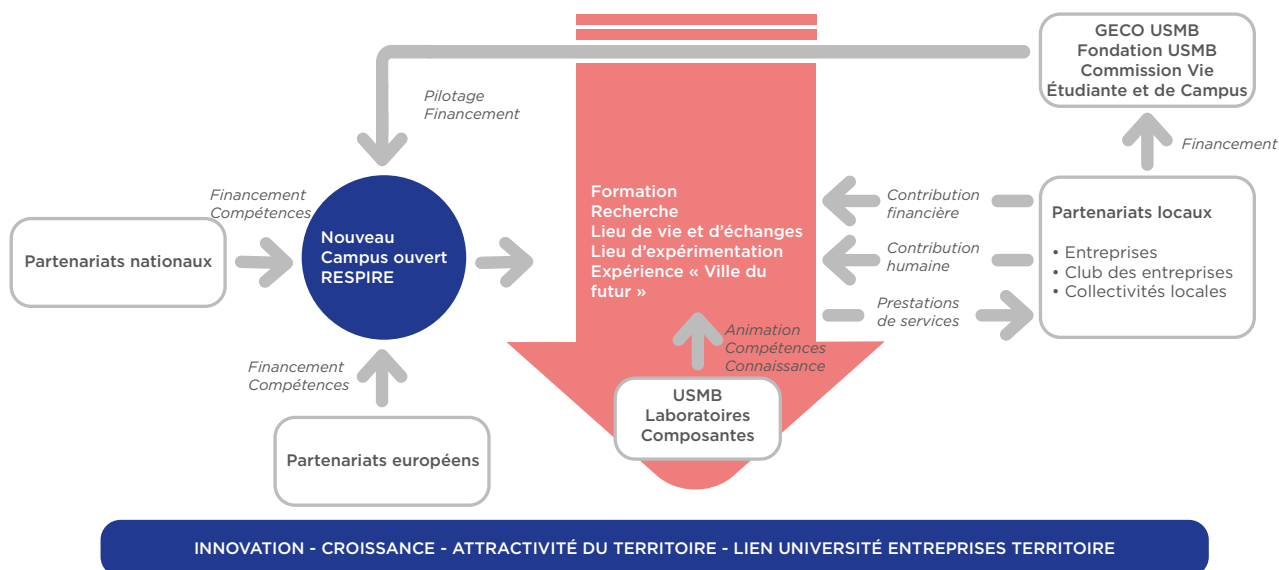
Des opérations de modernisation des installations thermiques ont été engagées en partenariat avec l'entreprise en charge de l'exploitation des équipements de chauffage. Une grande opération de rénovation du réseau de chauffage du campus du Bourget-du-Lac a permis de supprimer les fuites récurrentes et remettre à neuf l'ensemble du réseau de distribution en utilisant des conduits à isolation renforcée.

L'installation photovoltaïque en autoconsommation construite sur le toit de la halle des sports de Jacob-Bellecombette a été mise en service. De nouvelles



possibilités d'installation photovoltaïque en autoconsommation ont été identifiées et évaluées notamment sur la toiture de la Maison de la mécanique à Annecy, dont les deux pans exposés au sud ont été conçus dès leur construction pour accueillir 300 m² de panneaux photovoltaïques.

POSITIONNEMENT DU PROJET RESPIRE AU SEIN DE L'USMB



INDICATEURS DE SUIVI

MAINTENIR, OPTIMISER, MODERNISER LE PATRIMOINE IMMOBILIER (PAT2)

Occupation des locaux

	Amphithéâtres			Salles banalisées			Amphithéâtres et salles banalisées		
	20 16	20 17	20 18	20 16	20 17	20 18	20 16	20 17	20 18
Nombre de salles	31	31	31	214	214	214	245	245	245
Surface utile	6 776 m ²	6 776 m ²	5 302 m ²	11 384 m ²	11 384 m ²	11 325 m ²	18 160 m ²	18 160 m ²	16 627 m ²
Durée d'utilisation	25 645 h	25 541 h	25 720 h	161 060 h	151 190 h	152 044 h	186 705 h	176 731 h	177 764 h
Taux d'occupation	73,86%	73,56%	76,96%	69,68%	63,08%	63,44%	71,24%	66,99%	67,75%

Tableau PA-IC13

Source : SI Direction du patrimoine

Évolution des surfaces immobilières

	20 16	20 17	20 18
Surface utile brute (SUB)	10 2 050 m ²	10 3 511 m ²	10 6 567 m ²
Surface libérée	41 m ²	36 m ²	444 m ²
Surface nouvelle	0 m ²	1 497 m ²	3 500 m ²
Évolution de surface	-41 m ²	1 461 m ²	3 056 m ²
Surface gros œuvre	142 m ²	854 m ²	2 779 m ²
Surface gros entretiens et renouvellement (réhabilitation)	1 617 m ²	2 256 m ²	5 132 m ²

Tableau PA-IC14



ENGAGER L'USMB DANS LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET L'ÉCO-RESPONSABILITÉ (PAT4)

Coût de fonctionnement des locaux

	Type de dépense	Annecy	Bourget	Jacob	Chambéry	TOTAL
2018	Charges générales de fonctionnement	33 561 €	78 669 €	19 897 €	877 €	133 004 €
	Fluides (électricité + gaz + eau + chauffage urbain)	531 931 €	487 441 €	286 803 €	51 601 €	1 357 776 €
	Entretien courant locaux et extérieurs	708 540 €	546 281 €	326 726 €	47 032 €	1 628 579 €
	Suret� des locaux - Acc�s	17 992 €	22 723 €	21 607 €	524 €	62 846 €
	Maintenance g�n�rale (hors gros entretien et renouvellement)	144 616 €	201 787 €	70 789 €	13 864 €	431 056 €
	Contrats de maintenance des �quipements techniques	95 928 €	169 250 €	130 413 €	7 772 €	403 363 €
	V�rifications techniques r�glementaires	8 036 €	7 953 €	3 237 €	1 023 €	20 249 €
Total		1 540 604 €	1 514 104 €	859 472 €	122 693 €	4 036 873 €
	Co�t par m ² de surface utile (SU)	50,47 €/m ²	43,33 €/m ²	49,61 €/m ²	55,47 €/m ²	47,96 €/m ²

	Type de dépense	Annecy	Bourget	Jacob	Chamb�ry	TOTAL
2017	Charges g�n�rales de fonctionnement	35 336 €	62 661 €	24 022 €	1 551 €	123 570 €
	Fluides (�lectricit� + gaz + eau + chauffage urbain)	515 841 €	505 219 €	253 261 €	51 265 €	1 325 586 €
	Entretien courant locaux et ext�rieurs	554 848 €	514 720 €	351 214 €	12 081 €	1 432 863 €
	Suret� des locaux - Acc�s	10 023 €	23 204 €	20 229 €	400 €	53 856 €
	Maintenance g�n�rale (hors gros entretien et renouvellement)	156 809 €	170 977 €	141 724 €	19 550 €	489 060 €
	Contrats de maintenance des �quipements techniques	114 062 €	214 070 €	119 011 €	9 027 €	456 170 €
	V�rifications techniques r�glementaires	9 342 €	15 497 €	3 385 €	1 154 €	29 378 €
Total		1 396 261 €	1 506 348 €	912 846 €	95 028 €	3 910 483 €
	Co�t par m ² de surface utile (SU)	45,74 €/m ²	49,70 €/m ²	52,69 €/m ²	46,93 €/m ²	47,80 €/m ²

Tableaux PA-IR01

Source : SI Direction du patrimoine

7 UFR, INSTITUTS ET ÉCOLE

- Faculté de Droit
- IAE Savoie Mont Blanc
- IUT d'Annecy
- IUT de Chambéry
- Polytech Annecy-Chambéry
- UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines
- UFR Sciences et Montagne

19 UNITÉS DE RECHERCHE

- Centre Alpin de Recherche sur les Réseaux Trophiques des Écosystèmes Limniques (CARTELE)
- Centre de Recherche en Droit Antoine Favre
- Environnements, Dynamiques et Territoires de la Montagne (EDYTEM)
- Institut de Microélectronique, Électromagnétisme et Photonique - Laboratoire d'Hyperfréquences et de Caractérisation (IMEP-LAHC)
- Institut de Recherche en Gestion et Économie (IREGE)
- Institut des Sciences de la Terre (ISTerre)
- Laboratoire de Mathématiques (LAMA)
- Laboratoire d'Annecy de Physique des Particules (LAPP)
- Laboratoire d'Annecy-le-Vieux de Physique Théorique (LAPTh)
- Laboratoire de Chimie Moléculaire et Environnement (LCME)
- Laboratoire d'Écologie Alpine (LECA)
- Laboratoire d'Électrochimie et de Physicochimie des Matériaux et des Interfaces (LEPMI)
- Laboratoire Interuniversitaire de Biologie de la Motricité (LIBM)
- Laboratoire Interuniversitaire de Psychologie Personnalité, Cognition, Changement Social (LIP/PC2S)
- Laboratoire d'Informatique, Systèmes, Traitement de l'Information et de la Connaissance (LISTIC)
- Langages, Littératures, Sociétés, Études Transfrontalières et Internationales (LLSETI)
- Laboratoire d'Optimisation de la Conception et Ingénierie de l'Environnement (LOCIE)
- Laboratoire de Psychologie et Neurocognition (LPNC)
- Systèmes et Matériaux pour la Mécatronique (SYMME)



3 CENTRES DE FORMATION

- Centre National de Formation des Enseignants intervenant auprès des jeunes Déficiés Sensoriels (CNFEDS)
- Centre de formation de Français Langue Étrangère (ACCENTS)
- Institut universitaire de formation continue (IUFC)
- Département Accompagnement Pédagogique, Promotion de l'Enseignement Numérique et à Distance pour la Réussite des Étudiants (APPRENDRE)
- Pôle touristique d'excellence « Montagne Inventive »

1 FONDATION UNIVERSITAIRE

1 CLUB DES ENTREPRISES

ANNECY • CHAMBÉRY / JACOB-BELLECOMBETTE • LE BOURGET-DU-LAC



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



CONSEIL
SAVOIE
MONT
BLANC



FONDATION
UNIVERSITÉ SAVOIE
MONT BLANC



+33 (0)4 79 75 85 85
www.univ-smb.fr

